

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

ladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : **10300** Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : **RIDAOUI RAETTIDA**

Date de naissance :

Adresse : **Habituelle**

Tél. : **0666274783** Total des frais engagés : **150 + (178 x 3)** Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : **26/09/2019**

Nom et prénom du malade : **MR RIDAOUI Rachid** Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : **Affekt ventre**

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel communiquer les renseignements sous ce caractère à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : _____ Le : _____ / _____ / _____

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
26/05/2015			15000	15000
				Hebdomadaire Hypothécaire Hypothécaire

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Bachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
ABORATOIRES D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES 11 - 13, Rue Hocine BEN ALI CASABLANCA TEL 22 27 64 82	30/09/1979		
	30/9/30002	B100 B40 B60	178
	30/9/30001	B100 B40 B60	178
	30/9/30003	B100 B40 B60	178
			T8534.50

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et Signature du Practicien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
BEN ALI 11-13, route de CASABLANCA - Tél: 05 22 27 64 84	1998-03-10					

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
		H 25533412 21433552 00000000 00000000 D ————— G 00000000 00000000 35533411 11433553		COEFFICIENT DES TRAVAUX
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

وصفة

ORDONNANCE

Casablanca, le 26/09/15

مصحة
POLYCLINIQUE



سيدي البرنوصي
Sidi Bernoussi

Mme RIDAOUI Rachida



Mme RIDAOUI Rachida
Ddn 09.01.1971 / F
Nr dossier : d0930001 /

pour scan en flot ordonnance

Mme RIDAOUI Rachida
Ddn 09.01.1971 / F
Nr dossier : d0930002 /

pour scan en flot ordonnance



Hay AL Qods, El Bernoussi - Casablanca

Tél.: 05.22.73.15.32 - 05.22.73.16.20 - 05.22.73.42.45

Fax : 05.22.73.15.72



Mme RIDAOUI Rachida
Ddn 09.01.1971 / F
Nr dossier : d0930003 /



pour scan en flot ordonnance





وصفة

ORDONNANCE

26/09/2005
Casablanca, le 26/09/2005
Dr. BERRADA Ihsane
Hépatogastro-Enterologue
et Proctologue

M^e RIDAOUS Rachida

Exame coproscopie
de selles (23)



Dr. BERRADA Ihsane
Hépatogastro-Enterologue
et Proctologue



Coudon

LABORATOIRE D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

A.TOUIMI BENJELLOUN

Docteur J. TAZI SIDQUI

Y.TOUIMI BENJELLOUN

Ep.TAHIRI

Pharmacien Biogiste
Docteur d'Etat en Pharmacie
Professeur Agrégé de Biochimie
de la Faculté de Nancy

Anatomo-cytopathologiste
de la Faculté de Paris VI
Ancien Maître-Assistant
C.H.U de Rabat

Pharmacien Biogiste
de l'Université Libre
de Bruxelles

Membres  International

FACTURE

Numéro d0930001

N° Matricule:0010300 A

Analyses du 30.09.2019

Prescrit par : Dr IHSANE BERRADA

Madame RIDAOUI Rachida
106 RUE ABDERRAHMANE SEHRAOUI
CASABLANCA
RAM MUPRAS

Le 30 Septembre 2019

COPR PARA ATB1

TOTAL des B: 200 (Tarif RAM)
TOTAL Facture : 178,00 DH

Part à la charge du patient : 100% 178,00 DH

Net à payer : 178,00 DH

PAYE



Coudon

LABORATOIRE D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

A.TOUIMI BENJELLOUN
Pharmacien Biologiste
Docteur d'Etat en Pharmacie
Professeur Agrégé de Biochimie
de la Faculté de Nancy

Docteur J. TAZI SIDQUI
Anatomo-cytopathologiste
de la Faculté de Paris VI
Ancien Maître-Assistant
C.H.U de Rabat

Y.TOUIMI BENJELLOUN
Ep.TAHIRI
Pharmacien Biologiste
de l'Université Libre
de Bruxelles

Membres  International

FACTURE

Numéro d0930003

Nº Matricule:0010300 A

Analyses du 30.09.2019

Prescrit par : Dr IHSANE BERRADA

Madame RIDAOUI Rachida
106 RUE ABDERRAHMANE SEHRAOUI
CASABLANCA
RAM MUPRAS

Le 30 Septembre 2019

COPR PARA ATB1

TOTAL des B : 200 (Tarif RAM)
TOTAL Facture : 178,00 DH

Part à la charge du patient : 100% 178,00 DH

Net à payer : 178,00 DH

PAYE



COUDON

LABORATOIRE D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

A.TOUIMI BENJELLOUN

Docteur J. TAZI SIDQUI

Y.TOUIMI BENJELLOUN

Ep.TAHIRI

Pharmacien Biologiste
Docteur d'Etat en Pharmacie
Professeur Agrégé de Biochimie
de la Faculté de Nancy

Anatomo-cytopathologiste
de la Faculté de Paris VI
Ancien Maître-Assistant
C.H.U de Rabat

Pharmacien Biologiste
de l'Université Libre
de Bruxelles

Membres **uni**  **bio** International

FACTURE

Numéro d0930002

N° Matricule:0010300 A

Analyses du 30.09.2019

Prescrit par : Dr IHSANE BERRADA

Madame RIDAOUI Rachida
106 RUE ABDERRAHMANE SEHRAOUTI
CASABLANCA
RAM MUPRAS

Le 30 Septembre 2019

COPR PARA ATB1

TOTAL des B : 200 (Tarif RAM)
TOTAL Facture : 178,00 DH

Part à la charge du patient : 100% 178,00 DH

Net à payer : 178,00 DH

PAYE



Coudon

LABORATOIRES D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

A. TOUIMI BENJELLOUN

Pharmacien Biologiste
Docteur d'Etat en Pharmacie
Professeur Agrégé de Biochimie
de la Faculté de Nancy

Docteur J. TAZI SIDQUI

Anatomo-cytopathologiste
de la Faculté de Paris VI
Ancien Maître-Assistant
C.H.U. de Rabat

Y. TOUIMI BENJELLOUN

Ep. TAHIRI

Pharmacien Biologiste
de l'Université Libre
de Bruxelles

Membres  International

Dossier N°d0930001

Mme le Docteur IHSANE BERRADA
POLYCLINIQUE SIDI BERNOUSSI
CASABLANCA

Madame RIDAOUI Rachida
106 RUE ABDERRAHMANE SEHRAOUI
CASABLANCA
RAM MUPRAS

Patiante née le 09.01.1971 48 ans

Enregistré le 30.09.2019 à 8h00

Edition du 2 Octobre 2019

SELLES

EXAMEN PARASITOLOGIQUE DES SELLES

Prélèvement apporté au laboratoire.

Numéro de recueil ⇒ 1

EXAMEN MACROSCOPIQUE

Consistance ⇒ Moulée
Couleur ⇒ Marron foncé

EXAMEN MICROSCOPIQUE DIRECT

Leucocytes ⇒ Rares
Hématies ⇒ Absence.
Absence de kyste, d'oeuf et de trophozoite parasitaire.

EXAMEN MICROSCOPIQUE APRES ENRICHISSEMENT

Méthodes par concentration

Absence de kyste, d'oeuf et de trophozoite parasitaire.

CULTURES SUR MILIEUX USUELS ET ENRICHIS

Absence de Salmonelles et de shighelles.

Dr Y. TOUIMI BENJELLOUN

PAGE 1/1

Coudon

LABORATOIRES D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

A. TOUIMI BENJELLOUN

Pharmacien Biogiste
Docteur d'Etat en Pharmacie
Professeur Agrégé de Biochimie
de la Faculté de Nancy

Docteur J. TAZI SIDQUI

Anatomo-cytopathologiste
de la Faculté de Paris VI
Ancien Maître-Assistant
C.H.U. de Rabat

Y. TOUIMI BENJELLOUN

Ep. TAHIRI

Pharmacien Biogiste
de l'Université Libre
de Bruxelles

Membres **uni International**

Dossier N°**d0930002**

Mme le Docteur IHSANE BERRADA
POLYCLINIQUE SIDI BERNOUSSI
CASABLANCA

Madame **RIDAoui Rachida**
106 RUE ABDERRAHMANE SEHRAOUI
CASABLANCA
RAM MUPRAS

Patiante née le 09.01.1971 48 ans

Enregistré le 30.09.2019 à 8h05

Edition du 3 Octobre 2019

SELLES

EXAMEN PARASITOLOGIQUE DES SELLES

Prélèvement apporté au laboratoire.

Numéro de recueil ⇒ 2

EXAMEN MACROSCOPIQUE

Consistance	⇒	Moulée
Couleur	⇒	Marron

EXAMEN MICROSCOPIQUE DIRECT

Leucocytes	⇒	Rares
Hématies	⇒	Absence.
Absence de kyste, d'oeuf et de trophozoite parasitaire.		

EXAMEN MICROSCOPIQUE APRES ENRICHISSEMENT

Méthodes par concentration

Absence de kyste, d'oeuf et de trophozoite parasitaire.

CULTURES SUR MILIEUX USUELS ET ENRICHIS

Absence de Salmonelles et de shighelles.



Dr Y. TOUIMI BENJELLOUN

PAGE 1/1

Coudon

LABORATOIRES D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

A. TOUIMI BENJELLOUN

Pharmacien Biologiste
Docteur d'Etat en Pharmacie
Professeur Agrégé de Biochimie
de la Faculté de Nancy

Docteur J. TAZI SIDQUI

Anatomo-cytopathologiste
de la Faculté de Paris VI
Ancien Maître-Assistant
C.H.U. de Rabat

Y. TOUIMI BENJELLOUN
Ep. TAHIRI

Pharmacien Biologiste
de l'Université Libre
de Bruxelles

Membres  International

Dossier N°d0930003

Mme le Docteur IHSANE BERRADA
POLYCLINIQUE SIDI BERNOUSSI
CASABLANCA

Madame RIDAOUI Rachida
106 RUE ABDERRAHMANE SEHRAOUI
CASABLANCA
RAM MUPRAS

Patiante née le 09.01.1971 48 ans

Enregistré le 30.09.2019 à 8h06

Edition du 4 Octobre 2019

SELLES

EXAMEN PARASITOLOGIQUE DES SELLES

Prélèvement apporté au laboratoire.

Numéro de recueil ⇒ 3

EXAMEN MACROSCOPIQUE

Consistance ⇒ Pâteuse
Couleur ⇒ Marron

EXAMEN MICROSCOPIQUE DIRECT

Leucocytes ⇒ Quelques
Hématies ⇒ Absence.
Absence de kyste, d'oeuf et de trophozoite parasitaire.

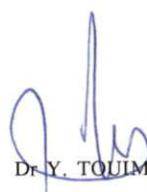
EXAMEN MICROSCOPIQUE APRES ENRICHISSEMENT

Méthodes par concentration

Absence de kyste, d'oeuf et de trophozoite parasitaire.

CULTURES SUR MILIEUX USUELS ET ENRICHIS

Absence de Salmonelles et de shighelles.


Dr. Y. TOUIMI BENJELLOUN

PAGE 1/1